

*Ajournement de Noël*

rations de la Chambre. Nous en avons eu une preuve remarquable au cours de cette partie-ci de la session.

● (1120)

Je tiens notamment à féliciter bien sincèrement le gouvernement de reconnaître de plus en plus qu'il y a peut-être du bien à tirer des bills privés et des motions d'initiative parlementaire. J'ose espérer qu'au comité de la procédure, alors que s'annonce la nouvelle année, cela fera partie des nouveaux changements, car les députés qui ne font pas partie du Cabinet et qui vivent en étroite union avec leurs commettants ont parfois des idées et des propositions qui méritent d'être discutées, de faire l'objet de votes et d'être examinées en comité. Je crois discerner que l'attitude glaciale qui prévalait il y a six ans environ commence à fondre et que le gouvernement se montre beaucoup plus disposé à accepter le point de vue des simples députés. Je tiens à en remercier ces messieurs du gouvernement.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, comme cette motion est susceptible de donner lieu à un débat, je m'étonne quelque peu que le leader du gouvernement à la Chambre ait choisi de l'engager lui-même. En fait, je m'étonne surtout qu'il ait pris la parole pour faire la nomenclature des quelques réalisations du gouvernement, sans se rendre compte que, ce faisant, il invitait ceux d'entre nous qui prennent place de ce côté-ci de la Chambre à faire la nomenclature de toutes celles, nombreuses, que le gouvernement a omises.

**Des voix:** Bravo!

**M. Broadbent:** Onze bills adoptés.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Je sais que mes honorables amis sont chatouilleux à propos d'une chose qui ne s'est pas faite.

**Une voix:** Surtout Warren Allmand.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Avant de faire les deux ou trois observations que j'ai à faire sur les travaux de la Chambre, on ne permettra sans doute de remercier le leader du gouvernement à la Chambre de ses bonnes paroles à l'égard de ses homologues de l'opposition, les leaders à la Chambre des autres partis. Elles sont un peu plus réjouissantes que les choses qu'il a dites il y a quelques jours, mais il m'a entre-temps présenté ses excuses personnelles à la suite des propos qu'il avait tenus à la radio il y a quelques jours. Ses bons vœux ont maintenant effacé le mauvais souvenir que j'en gardais. Je tiens également à remercier le leader du gouvernement à la Chambre, au nom de tous mes collègues de mon parti, des bons vœux qu'il a formulés à l'occasion des Fêtes, et nous nous joignons tous pour les adresser en retour au gouvernement, aux autres partis à la Chambre et, en fait, à tous les députés à la Chambre, et à vous, monsieur l'Orateur, ainsi qu'à votre famille, nous offrons nos meilleurs vœux d'un très joyeux Noël et d'une bonne et heureuse année 1975. Cela dit, ...

**Des voix:** «Mais!»

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** ... et cela dit en toute sincérité, j'aimerais, tout aussi sincèrement et sérieusement ...

**Une voix:** Faire un appel à la modération.

[M. Baldwin.]

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Nous l'avons fait toute la semaine. J'aimerais faire remarquer qu'il y a quelques mois seulement, nous étions en pleine campagne électorale et entendions le gouvernement qui siège en face réclamer une majorité afin de pouvoir assurer un leadership au pays. Je suis étonné de voir le leader du gouvernement à la Chambre oser prétendre à la Chambre ce matin que nous avons bénéficié d'un leadership au cours de ces derniers mois où le Parlement a siégé. Le nombre des bills adoptés n'est rien à comparer aux problèmes auxquels le pays doit faire face.

**Une voix:** N'en rejetez pas le blâme sur le gouvernement.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Le gouvernement jouit d'une majorité nette et absolue à la Chambre. Il peut faire ce qu'il veut, sauf quand il essaie de faire quelque chose d'absurde, comme on l'a vu cette semaine. Avec l'appui du pays, nous avons pu les en empêcher.

Monsieur l'Orateur, nous connaissons la situation difficile de 20,000 employés de l'industrie automobile, mis à pied ou sur le point de l'être, et le gouvernement n'a rien fait pour eux. L'inflation galope et le bill que le gouvernement a présenté cette semaine ne peut que l'attiser. Il n'a aucun programme pour juguler l'inflation, aucun nouveau programme pour combattre le chômage en général, surtout le chômage d'hiver. Le déficit de notre balance commerciale s'accroît dangereusement, et aucune mesure ne vient corriger la situation. Aucune loi sur le logement n'a été votée. Nous avons bien étudié un projet de loi hier, mais le nouveau ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson) a donné l'impression qu'il allait agir tout de suite, quand il a pris le ministère en charge. Mais l'année 1974 tire à sa fin, monsieur l'Orateur, et la construction domiciliaire est à la baisse. Nous avons un bill qui, en fait, ne changera pas grand-chose.

Quant au ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald), il nous avait promis, les 5 et 6 novembre, qu'il y aurait une loi pour modifier la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Or, il est maintenant tout à fait clair qu'il n'y en aura pas. Il y aura des ententes, mais il n'y a encore rien de fait. Je souligne aussi avec insistance et avec une grande inquiétude qu'il n'y a rien eu de fait, au cours de la session, pour résoudre les problèmes des retraités qui n'ont que leur allocation de sécurité de la vieillesse. Quelques améliorations ont été apportées au Régime de pensions du Canada, qui entreront en vigueur en 1975, c'est vrai; mais ces mesures en sont d'aucun secours à ceux qui ne sont pas bénéficiaires du RPC. Il y a aussi eu les hausses régulières de la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, que nous avons réussi à obtenir du gouvernement minoritaire. Ces hausses sont toutefois toujours en retard et inférieures à celles du coût de la vie.

On a proposé cette semaine que certaines personnes privilégiées, nous en particulier, aient leur salaire indexé sur le coût de la vie pendant plusieurs années, mais les retraités, eux, devront attendre plusieurs mois pour obtenir une augmentation qui n'équivaut même pas à la hausse du coût de la vie qu'ils ont déjà subie. Je soutiens, monsieur l'Orateur, que la loi sur la sécurité de la vieillesse devrait être modifiée par le Parlement pour pouvoir payer une pension satisfaisante et prévoir des augmentations de cette pension, augmentations certes trimestrielles, mais qui permettront également aux pensionnés de faire face à la hausse du coût de la vie dans le prochain trimestre. Recevoir des augmentations en retard lorsqu'elles n'aident pas à répondre aux problèmes actuels constitue une